



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**SECRETARIAT GENERAL**

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

**SERVICE DU DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL**

**SOUS-DIRECTION DU RECRUTEMENT ET DE LA MOBILITE**

# **RAPPORT DU JURY**

**Concours externe**

**d'officiers de port adjoints**

**Session 2023**

## **Rédacteur**

---

Pascale OFFRET – Administratrice en chef de 1<sup>re</sup> classe - Présidente de jury

Référence(s) intranet et internet

<http://intra.portail.e2.rie.gouv.fr/passer-un-concours-r2367.html>

<https://www.ecologie.gouv.fr/concours-du-ministere>

# SOMMAIRE

## Table des matières

I. CONTEXTE GÉNÉRAL .....	4
II. LES ÉPREUVES ÉCRITES .....	4
III. LES ÉPREUVES ORALES .....	4
IV. STATISTIQUES .....	5

# Rapport général de la présidente du jury

Madame Pascale OFFRET - Administratrice en chef de 1<sup>re</sup> classe

CONCOURS EXTERNE D'OFFICIERS DE PORTS ADJOINTS  
SESSION 2023

## I. CONTEXTE GÉNÉRAL

Le concours ouvert pour le recrutement d'officiers de ports adjoints (lieutenants de ports) par l'arrêté du 1<sup>er</sup> décembre 2022, au titre de l'année 2023, s'est déroulé le 28/03/2023 (épreuves écrites) et le 31 mai 2023 (épreuves orales).

Le concours était ouvert pour 13 postes, selon l'arrêté du 20 février 2023.

Le jury avait été préalablement composé selon l'arrêté du 17 janvier 2023.

Sur les 8 candidats inscrits, 1 seul ne s'est pas présenté aux épreuves écrites, 7 ont composé.

A l'issue des épreuves, le jury a retenu 6 candidats admissibles.

Comme rappelé systématiquement depuis plusieurs années, il est nécessaire qu'une réflexion soit conduite pour attirer davantage de candidats pour ce concours, en conservant le niveau de formation initiale et d'expérience maritime nécessaires pour accéder au corps d'officiers de ports adjoints.

## II. LES ÉPREUVES ÉCRITES

Le sujet de l'épreuve écrite d'analyse de cas comportait 16 questions regroupées en 7 thèmes :

- Océanographie, météorologie et navigation (5 points) ;
- Manœuvre du navire (2 points) ;
- Droit administratif (3 points) ;
- Droit portuaire (2 points) ;
- Droit privé (2 points) ;
- Le navire (4 points) ;
- Sûreté (2 points).

Pour le concours d'officiers de port adjoints, il est, notamment, requis de posséder des connaissances dans chacune de ces thématiques.

L'épreuve écrite de langue anglaise consistait en une version et un thème faisant appel à des connaissances en anglais de niveau élémentaire, à caractère maritime.

**Observations générales relatives aux épreuves écrites :**

Les moyennes des notes obtenues par les candidats sont comprises entre 15,80/20 et 06,69/20.

Les notes obtenues à l'épreuve écrite d'analyse de cas sont comprises entre 17,56/20 et 06,58/20.

Les notes obtenues à l'épreuve de langue anglaise sont comprises entre 15/20 et 07/20.

Il en ressort que le jury a constaté que les candidats étaient globalement bien préparés à l'épreuve écrite d'analyse de cas, à l'exception de 2 candidats.

**Il est préconisé aux candidats d'approfondir chaque point au programme des épreuves.**

Le niveau des candidats pour ce qui concerne l'épreuve de langue anglaise a été jugé satisfaisant dans l'ensemble.

**Observations particulières relatives aux épreuves écrites :**

- Les réponses ont été très satisfaisantes concernant les questions portant sur la signalisation maritime, les signaux portuaires et sur le cas de manœuvre.  
En revanche, le niveau n'a pas été jugé satisfaisant concernant les problèmes de marée.
- A l'exception de 2 copies, le niveau était satisfaisant dans le domaine de la sécurité des navires et de la sûreté portuaire.
- Les questions de droit sont insuffisamment maîtrisées, les réponses apportées par les candidats restent trop approximatives.

### **III. LES ÉPREUVES ORALES**

Les candidats ont obtenu une note comprise entre 15/20 et 12/20.

Quelques candidats se sont présentés sans avoir suffisamment préparé leur présentation orale. Le jury invite donc les candidats à bien préparer cette première partie de l'épreuve orale.

Globalement les candidats ont répondu correctement aux questions posées sur

l'ensemble des thèmes (particulièrement sur l'annexe 6 de la Marpol). Il est à noter que l'organisation du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires et du secrétariat d'Etat chargé de la mer, aussi bien au niveau central que déconcentré, est insuffisamment maîtrisée.

Les mises en situation ont dans l'ensemble reçu des réponses pragmatiques.

Le niveau à l'épreuve orale d'anglais a été jugé globalement satisfaisant.

## IV. STATISTIQUES

Années	Postes	Inscrits	Présents Ecrits	Admissibles	Présents Oral	Liste principale	Liste complémentaire
2017	5	33	20	12	12	5	2
2018	6	24	24	10	10	6	2
2019	5	24	16	11	10	5	4
2020	6	13	12	7	6	6	0
2021	8	19	12	8	8	5	0
2022	10	25	16	12	12	10	2
2023	13	8	7	6	6	6	0